



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

☎ 03.20.30.59.94

Commune de MOUVAUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société BAUDELET - siège social : lieu-dit « les Prairies » à BLARINGHEM (59173) - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation pour la création d'une installation de tri et transit de déchets d'activités économiques ou en provenance des collectivités et déchèteries, qu'ils soient dangereux ou non dangereux à MOUVAUX (59420), rue de Verdun - Parc d'activités des Peupliers, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2713-1 - Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux ;

2710-2-a - Installations de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets ;

2717 - Installations de transit, regroupement ou tri de déchets contenant des substances ou mélanges dangereux mentionnés à l'article R. 511-10 ;

2718-1 - Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du code de l'environnement ;

2790-1 et 2790-2 - Installations de traitement de déchets dangereux ou de déchets contenant des substances ou mélanges dangereux mentionnés à l'article R. 511-10 ;

3550 - Stockage temporaire de déchets dangereux ;

ainsi que diverses activités soumises à **enregistrement** au titre de la rubrique n° **2712-1-b** et à **déclaration** au titre des rubriques n° **2711-2, 2791-2 et 2795-b**.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **MOUVAUX du 8 novembre 2016 au 8 décembre 2016 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Madame Colette MORICE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **MOUVAUX**, au lieu de consultation du dossier, **les mardi 8 novembre 2016 de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 26 novembre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudi 8 décembre 2016 de 14 h 30 à 17 h 30**.

Les observations écrites ou orales auxquelles la demande susvisée donnerait lieu devront, avant l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, être consignées au registre ouvert à cet effet, lequel restera à la disposition du public pendant le même temps en mairie de MOUVAUX. Des observations peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Préfecture du Nord aux heures d'ouverture du public, ou sur le site internet (www.nord.gouv.fr - Rubrique ICPE – autres ICPE – agricoles, industrielles, etc - autorisations) ou auprès des mairies consultées lors de l'enquête publique.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.